

CODE DES IMPÔTS SUR LES REVENUS 1992:
TABLE DES MATIÈRES

Art. 1-2	Titre I^{er}. Des divers impôts sur les revenus – Définitions
3-178	Titre II. Impôt des personnes physiques
3-5/2	Chapitre premier. Personnes assujetties à l'impôt
6-129	Chapitre II. Assiette de l'impôt
6	Section I ^{re} . Définition générale du revenu imposable
7-16	Section II. Revenu des biens immobiliers
7-11	Sous-section I ^{re} . Revenus imposables
12	Sous-section II. Revenus exonérés
13-15	Sous-section III. Détermination du revenu net
16	Sous-section IV. Déduction pour habitation
17-22	Section III. Revenu des capitaux et biens mobiliers
17-20bis	Sous-section I ^{re} . Définition
21	Sous-section II. Revenus non imposables au titre de revenus des capitaux et biens mobiliers
22	Sous-section III. Détermination du revenu net
23-89	Section IV. Revenu professionnel
23-37	Sous-section I ^{re} . Revenus imposables
23	A. Généralités
24-26	B. Bénéfices
27	C. Profits
28	D. Bénéfices ou profits d'une activité professionnelle antérieure
29	E. Sociétés ou associations sans personnalité juridique
30-33ter	F. Rémunérations
34-35	G. Pensions, rentes et allocations en tenant lieu
36	H. Evaluation des revenus obtenus autrement qu'en espèces
37	I. Revenus des biens immobiliers et mobiliers à caractère professionnel
37bis	J. Revenus divers à caractère professionnel
38-48	Sous-section II. Revenus exonérés
38-38 ¹	A. Exonérations à caractère social ou culturel
39-40	B. Pensions, rentes, capitaux, épargnes et valeurs de rachat exonérés
41-47	C. Plus-values
48	D. Réductions de valeur et provisions exonérées
48 ¹	E. Bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de la constatation d'un accord amiable
49-85	Sous-section III. Détermination du revenu net
49-66bis	A. Frais professionnels
67-77	B. Exonérations à caractère économique
67	1°. Exportations – Gestion intégrale de la qualité
67bis	1°bis. Stage en entreprise
67ter	1°ter. Personnel supplémentaire
67quater	1°quater. Passif social en vertu du statut unique

67	<i>quinquies</i>	1° <i>quinquies</i> . Indemnités compensatoires
68-77		2° Déduction pour investissement
78-80		C. Pertes professionnelles
81-85		D. (<i>Abrogé</i>)
86-89		Sous-section IV. Attribution et imputation d'une quote-part des revenus professionnels au conjoint
90-103		Section V. Revenus divers
90-96/1		Sous-section I ^{re} . Définition
97-102 <i>bis</i>		Sous-section II. Détermination du revenu net
102 <i>ter</i> -103		Sous-section III. Pertes déductibles
104-125		Section VI. Dépenses déductibles
104-106		A. Généralités
107-111		B. (<i>Abrogé</i>)
112		C. (<i>Abrogé</i>)
113-114		D. (<i>Abrogé</i>)
115-116		E. (<i>Abrogé</i>)
117-125		F. (<i>Abrogé</i>)
126-129		Section VII. Imposition des conjoints et de leurs enfants
129/1		Section VIII. Limitation des avantages en proportion de la durée de la période imposable
130-178		Chapitre III. Calcul de l'impôt
130-168/1		Section I ^{re} . Régime ordinaire de taxation
130		Sous-section I ^{re} . Tarif d'imposition
131-145		Sous-section II. Quotité du revenu exemptée d'impôt
145 ¹ -145 ^{16<i>bis</i>}		Sous-section II <i>bis</i> . Réduction pour épargne à long terme
145 ¹ -145 ²		A. Généralités
145 ³		B. Cotisations et primes personnelles payées à l'intervention de l'employeur ou de l'entreprise
145 ^{3/1}		B/1. Cotisations et primes payées pour une pension complémentaire pour indépendants
145 ⁴		C. Primes d'assurance-vie individuelles
145 ⁵ -145 ⁶		D. Amortissement ou reconstitution d'emprunts hypothécaires
145 ⁷		E. Acquisition d'actions ou parts du capital de la société employeur
145 ⁸ -145 ¹⁶		F. Paiements pour épargne-pension
145 ^{16<i>bis</i>}		G. (<i>Abrogé</i>)
145 ¹⁷ -145 ²⁰		Sous-section II <i>ter</i> . <i>Abrogée</i>
145 ²¹ -145 ²³		Sous-section II <i>quater</i> . Réduction pour dépenses payées pour des prestations dans le cadre des agences locales pour l'emploi et pour des prestations payées avec des titres-services autres que des titres-services sociaux
145 ²⁴		Sous-section II <i>quinquies</i> . Réduction pour les dépenses faites en vue d'économiser l'énergie dans une habitation
145 ²⁵		Sous-section II <i>sixties</i> . Réduction pour les dépenses de rénovation d'habitations situées dans une zone d'action positive des grandes villes
145 ²⁶		Sous-section II <i>septies</i> . Réduction pour l'acquisition de nouvelles actions ou parts d'entreprises qui débutant – Reprise de la réduction d'impôt
145 ^{26/1}		Sous-section II <i>septies</i> /1. Réduction pour moins-values actées à l'occasion du partage total de l'avoir social d'une pricaf privée
145 ²⁷		Sous-section II <i>octies</i> . Réduction pour l'acquisition de nouvelles actions ou parts d'entreprises en croissance – Reprise de la réduction

145 ²⁸	Sous-section <i>IIonies</i> . Réduction pour les dépenses faites en vue d'acquérir un véhicule électrique
145 ²⁹	Sous-section <i>IIdecies</i> . <i>Abrogée</i>
145 ³⁰	Sous-section <i>IIundecies</i> . Réduction pour les dépenses de rénovation d'habitation données en location à un loyer modéré
145 ³¹	Sous-section <i>IIDuodecies</i> . Réduction pour les dépenses de sécurisation des habitations contre le vol ou l'incendie
145 ³²	Sous-section <i>IIterdecies</i> . Réduction pour les dépenses consacrées à un fonds de développement – Reprise de la réduction
145 ³³	Sous-section <i>IIquaterdecies</i> . Réduction pour libéralités
145 ³⁴	Sous-section <i>IIquinquedecies</i> . Réduction d'impôt pour les rémunérations d'un employé de maison
145 ³⁵	Sous-section <i>IIsexdecies</i> . Réduction d'impôt pour garde d'enfant
145 ³⁶	Sous-section <i>IIseptdecies</i> . Réduction d'impôt pour l'entretien et la restauration de monuments et sites classés
145 ^{36bis} -145 ^{46sexies}	Sous-section <i>IIoctodecies</i> . Réductions d'impôt pour l'habitation propre
145 ⁴⁷	Sous-section <i>IInovodecies</i> . Réductions d'impôt pour des dépenses pour l'isolation du toit
145 ⁴⁸	Section <i>IIvicies</i> . Réduction pour les dépenses exposées dans le cadre d'une procédure d'adoption
145 ⁴⁹	Sous-section <i>IIvicies semel</i> . Réduction pour primes pour une assurance protection juridique
145 ⁵⁰	Sous-section <i>IIvicies bis</i> . Réduction d'impôt pour les dépenses exposées pour l'installation d'une borne de recharge
146-154	Sous-section III. Réduction pour pensions et revenus de remplacement
154bis	Sous-section <i>IIIbis</i> . Réduction pour rémunérations suite à la prestation du travail supplémentaire donnant droit à un sursalaire
155-156	Sous-section IV. Réduction pour revenus d'origine étrangère
156bis	Sous-section <i>IVbis</i> . Conversion de réductions en un crédit d'impôt remboursable
157-168	Sous-section V. Majoration en cas d'absence ou d'insuffisance de versement anticipé
168/1	Sous-section VI. Majoration en cas de dépassement de l'intensité maximale de l'aide suite à la rétro-déduction des pertes professionnelles
169-174/1	Section II. Régimes spéciaux de taxation
169-170	Sous-section I ^{re} . Conversion en rente viagère de certains capitaux, allocations et valeurs de rachat
171-174	Sous-section II. Impositions distinctes
174/1	Sous-section III. Limitation des avantages en proportion de la durée de la période imposable
175-177	Section III. Bonification pour versement anticipé de l'impôt
178	Section IV. Indexation annuelle
178/1	Section V. Imputation des réductions et des diminutions d'impôt
179-219quinquies	Titre III. Impôt des Sociétés
179-182bis	Chapitre premier. Sociétés assujetties à l'impôt
183-214bis	Chapitre II. Assiette de l'impôt

183-184	<i>quinquies</i>	Section I ^{re} . Dispositions générales
185-189		Section II. Base de l'impôt
190-194	<i>quinquies</i>	Section III. Revenus exonérés
190-193		Sous-section I ^{re} . Régime des plus-values
193	<i>bis-193ter</i>	Sous-section I ^{re} <i>bis</i> . Mesures d'aide régionales exonérées
193	<i>quater</i>	Sous-section <i>Iter</i> . Entreprises d'insertion
194		Sous-section II. Provisions exonérées
194	<i>bis</i>	Sous-section III. Provisions techniques des entreprises d'assurances
194	<i>ter-194ter/3</i>	Sous-section IV. Entreprises qui investissent dans une convention-cadre relative au régime de tax shelter pour la production audiovisuelle ou d'une œuvre scénique
194	<i>quater</i>	Sous-section V. Réserve d'investissement
194	<i>quater/1</i>	Sous-section V/1. Réserve de reconstitution
194	<i>quinquies</i>	Sous-section VI. Revenus d'innovation exonérés
194	<i>sexies-</i>	
194	<i>septies</i>	Sous-section VII. Exonérations spécifiques
194	<i>septies/1</i>	Sous-section VIII. Exonération en vue de renforcer la solvabilité et les fonds propres des sociétés suite à la pandémie de COVID-19
195-207		Section IV. Détermination du montant net du revenu
195-198	<i>quater</i>	Sous-section I ^{re} . Frais professionnels
199-201		Sous-section II. Déduction des revenus exonérés
202-205		Sous-section III. Revenus déductibles des bénéficiaires imposables
205/1-205/4		Sous-section III <i>bis</i> . Déduction pour revenus d'innovation
205/5		Sous-section III <i>bis</i> /1. Déduction des transferts intra-groupe
205	<i>bis-205novies</i>	Sous-section III <i>ter</i> . Déduction pour capital à risque
206		Sous-section IV. Pertes antérieures
207		Sous-section V. Dispositions communes aux déductions visées aux articles 199 à 206
207/1-207/9		Sous-section VI. Ordre d'application des dispositions légales en vue de la détermination du revenu imposable
208-214	<i>bis</i>	Section V. Dissolution et liquidation
215-219	<i>quinquies</i>	Chapitre III. Calcul de l'impôt
215-218/1		Section I ^{re} . Régime ordinaire de taxation
215-217/1		Sous-section I ^{re} . Tarif d'imposition
		Sous-section II. <i>Abrogée</i>
218		Sous-section III. Majoration en cas d'absence ou d'insuffisance de versement anticipé
218/1		Sous-section IV. Majoration en cas de dépassement de l'intensité maximale de l'aide suite à la rétro-déduction des pertes professionnelles
219-219	<i>quinquies</i>	Section II. Cotisations distinctes
220-226		Titre IV. Impôt des personnes morales
220-220/1		Chapitre premier. Personnes morales assujetties à l'impôt
221-224		Chapitre II. Assiette de l'impôt
225-226		Chapitre III. Calcul de l'impôt

227-248/3	Titre V. Impôt des non-résidents
227-227/1	Chapitre premier. Personnes assujetties à l'impôt
228-231	Chapitre II. Assiette de l'impôt
228-229	Section I ^{re} . Revenus imposables
230-231	Section II. Revenus exonérés
232-242	Chapitre III. Globalisation de certains revenus
232-234	Section I ^{re} . Critère d'imposition
235-240 ^{quater}	Section II. Détermination du montant net des revenus globalisables
241-242	Section III. Dépenses déductibles
243-248	Chapitre IV. Calcul de l'impôt
248/1-248/3	Chapitre V. Application des règles d'imposition régionales
249-296	Titre VI. Dispositions communes aux quatre impôts
249-275 ¹²	Chapitre premier. Versement de l'impôt par voie de précomptes
249-250	Section I ^{re} . Dispositions générales
251-260 ^{bis}	Section II. Précompte immobilier
261-269/1	Section III. Précompte mobilier
261-263	Sous-section I ^{re} . Redevables du précompte
264-266	Sous-section II. Exemption du précompte et renonciation à celui-ci
267	Sous-section III. Exigibilité du précompte
268-269/1	Sous-section IV. Calcul du précompte
270-275 ¹²	Section IV. Précompte professionnel
276-296	Chapitre II. Imputation des précomptes
276	Section I ^{re} . Dispositions générales
277-278	Section II. Précompte immobilier
279-284	Section III. Précompte mobilier
284 ¹	Section III ^{bis} . <i>Abrogée</i>
285-289	Section IV. Quotité forfaitaire d'impôt étranger
289 ^{bis} -289 ^{novies}	Section IV ^{bis} . Crédits d'impôt
289 ^{bis} -289 ^{ter} ¹	Sous-section I ^{re} . Crédit d'impôt pour les contribuables personnes physiques
289 ^{quater} -289 ^{novies}	Sous-section II. Crédit d'impôt pour les contribuables sociétés
290-295	Section V. Limite d'imputation du précompte mobilier, de la quotité forfaitaire d'impôt étranger et des crédits d'impôt
296	Section VI. Précompte professionnel
297-463	Titre VII. Etablissement et perception des impôts
297-304 ^{bis}	Chapitre premier. Dispositions générales
305-314 ^{bis}	Chapitre II. La déclaration
305-311	Section I ^{re} . Déclaration en matière d'impôt des personnes physiques, d'impôt des sociétés, d'impôt des personnes morales ou d'impôt des non-résidents

- 312 Section II. Déclaration en matière de précompte mobilier ou de précompte professionnel
- 313 Section III. Dispense de déclaration de certains revenus de capitaux mobiliers et de certains revenus divers
- 314 Section IV. Identification des contribuables
- 314bis Section V. Force probante des déclarations
- 315-338bis Chapitre III. Investigations et contrôle
 - 315-321 Section I^{re}. Obligations du contribuable
- 321/1-321/7 Section I/1. Obligations complémentaires de déclaration en matière de prix de transfert
 - 321bis Section Ibis. Obligation particulière des organismes de placement collectif
 - 321ter Section Iter. Obligations des organismes de pensions
 - 321quater Section Iquater. Obligations d'opérateurs de plate-forme collaborative numérique
- 326/1-326/11 Section II/1. Obligations complémentaires de déclaration pour les intermédiaires et les contribuables concernés en matière de dispositifs transfrontières
 - 327-332 Section III. Obligations des services, établissements et organismes publics
 - 333-334bis Section IV. Dispositions communes aux investigations à l'égard du contribuable et des tiers
 - 335-336 Section V. Dispositions communes à tous les impôts
 - 337-337/1 Section VI. Secret professionnel
 - 338-338ter Section VII. Assistance mutuelle
 - 339-345 Chapitre IV. Moyens de preuve de l'administration
- 346-352bis Chapitre V. Procédure de taxation
 - 346-350 Section I^{re}. Rectification de la déclaration
 - 351-352bis Section II. Taxation d'office
 - 353-365 Chapitre VI. Imposition
 - 353-358/1 Section I^{re}. Délais d'imposition
 - 359-364quater Section II. Exercice d'imposition et période imposable
 - 365 Section III. Imposition dans le chef de la société absorbante ou bénéficiaire
 - 366-392 Chapitre VII. Voies de recours
- 366-376sexies Section I^{re}. Recours administratif
 - 377-392 Section II. Dispositions particulières en matière de recours judiciaire
 - 393-419 Chapitre VIII. Respect de l'obligation de retenue, délai de paiement et intérêts
- 393-399quater Section I^{re}. Respect de l'obligation de retenue
 - 400-408 Section II. Abrogée
 - 409-411 Section III. Abrogée
 - 412-413/1 Section IV. Délai de paiement des précomptes et des impôts
- 413bis-413octies Section IVbis. Abrogée
 - 414-419 Section V. Intérêts
 - 414-417 Sous-section I^{re}. Intérêts de retard
 - 418-419 Sous-section II. Intérêts moratoires
 - 420-443 Chapitre IX. Abrogé

- 443bis-443ter Chapitre IXbis. Abrogé
- 444-463 Chapitre X. Sanctions
- 444-448 Section I^{re}. Sanctions administratives
- 444 Sous-section I^{re}. Accroissements d'impôts
- 445 Sous-section II. Amende administrative
- 446-448 Sous-section III. Perte du droit de représenter les contribuables
- 449-463 Section II. Sanctions pénales
- 463bis **Titre VIIbis. Contribution complémentaire de crise**
- 464-470/2 **Titre VIII. Attributions aux provinces, aux agglomérations et aux communes**
- 464-464/1 Chapitre premier. Dispositions générales
- 465-470 Chapitre II. Taxes additionnelles
- 470/1-470/2 Chapitre III. Règles particulières de recouvrement
- 471-504 **Titre IX. Le revenu cadastral des biens immobiliers**
- 471 Chapitre premier. Définition du revenu cadastral
- 472-486 Chapitre II. Détermination du revenu cadastral
- 472 Section I^{re}. Dispositions générales
- 473-476 Section II. Déclarations des contribuables et droits d'investigation de l'administration
- 477-478 Section III. Immeubles bâtis
- 479-482 Section IV. Immeubles non bâtis
- 483-485 Section V. Matériel et outillage
- 486 Section VI. Epoque de référence
- 487-494 Chapitre III. Epoque de fixation et entrée en vigueur des revenus cadastraux
- 487 Section I^{re}. Péréquation générale des revenus cadastraux
- 488-493 Section II. Révisions des revenus cadastraux
- 494 Section III. Evaluations et réévaluations des revenus cadastraux
- 495-496 Chapitre IV. Notification des revenus cadastraux
- 497-503 Chapitre V. Réclamation contre le revenu cadastral
- 497-498 Section I^{re}. Droit de réclamation
- 499-500 Section II. Conditions de validité de la réclamation
- 501-502 Section III. Procédure d'instruction des réclamations
- 503 Section IV. Effets des réclamations
- 504 Chapitre VI. Conservation et tenue au courant des documents cadastraux
- 505-549 **Titre X. Dispositions transitoires**

